

culture & recherche

n° 101

avril-mai-juin 2004

La recherche en « analyse, conservation, restauration » est l'un des domaines de compétence du ministère de la culture et de la communication qui s'appuie sur la mise en réseau de structures concernées par les sciences appliquées à la conservation. Cette recherche repose sur le partenariat avec des institutions nationales (CNRS, Université, CEA, etc.) ou internationales, et sur la participation à des programmes de recherche en partie soutenus par la Commission européenne. Elle vise l'élargissement des connaissances en histoire des techniques et la mise en place de stratégies performantes pour la sauvegarde de notre patrimoine culturel. Laboratoires, centres de restauration, organismes de formation participent à cette dynamique, dont ce numéro rend compte par quelques exemples.

SOMMAIRE

Actualité de la recherche	2
Dossier: La conservation du patrimoine, dimension européenne	
■ Le Centre de restauration de Malte <i>par Christian Degrigny</i>	7
■ Le projet européen DiaWood <i>par Gilles Chaumat</i>	8
■ Un nouvel outil pour le contrôle de la lumière dans les lieux d'exposition <i>par Bertrand Lavédrine</i>	9
■ Collaborations internationales au Centre d'étude des peintures murales romaines <i>par Florence Monnier</i>	9
■ Le réseau européen LabS TECH <i>par Jean-Louis Boutaine</i>	10
■ « Eros ou les bonnes relations numériques », la numérisation des dossiers de conservation et de restauration <i>par Dahlia Mees</i>	12
■ La formation des restaurateurs dans le contexte de la réforme de l'enseignement supérieur <i>par Astrid Brandt-Grau</i>	13
Calendrier	14
À lire	15



Numérisation de la collection Maciet à la bibliothèque des Arts décoratifs

La collection iconographique Maciet de la bibliothèque des Arts décoratifs, connue du monde entier et unique en son genre, source d'inspiration pour les chercheurs et les créateurs - artistes, décorateurs de théâtre, costumiers, stylistes, designers, entre autres - est l'œuvre d'un homme, Jules Maciet, mécène éclairé de la bibliothèque. Persuadé qu'en matière de connaissance artistique l'image est irremplaçable, il devient, de 1885 jusqu'à sa mort en 1911, « chasseur d'images ». Il constitue une fabuleuse collection réunissant des milliers de gravures, de photographies, mais aussi de documents de toute provenance, tirés de catalogues, de livres et de revues, qu'il découpe, trie et colle dans de grands albums. Il leur attribue une classification méthodique dans l'esprit encyclopédique du XIX^e siècle.

Alignés dès l'origine sur les rayonnages qui tapissent les murs de la salle de lecture, les albums Maciet sont à la disposition du public qui peut librement consulter les gravures, photographies originales ou documents moins précieux qu'ils contiennent. Ainsi, une vue rarissime du XVI^e siècle côtoie une illustration provenant d'une revue, un tirage sur papier albuminé d'un photographe voyageur du XIX^e siècle ou bien encore une reproduction découpée dans un livre ou un catalogue de vente. On estime à plus d'un million le nombre de documents de la collection Maciet. Cependant, aucune indication ne précise l'origine de l'image, ni son auteur parfois, seuls le nom du donateur, le pays et la date, d'ailleurs souvent approximative, sont inscrits au crayon en bas de page. Créée pour servir de modèle d'inspiration aux nombreux artistes et artisans d'art à l'époque de l'âge d'or des arts décoratifs, et non pour servir l'histoire de l'art alors dans ses balbutiements, cette collection est strictement iconographique.

Les 5000 albums que compte la collection sont des reliures mobiles, à dos en bois recouverts de toiles, à plats de carton fort recouvert de papier marbré, de format in-folio, dans lesquelles sont insérées de larges feuilles contenant les documents. Cependant, l'état de conservation de la collection est devenu préoccupant. Malgré le remplacement ou la réparation des reliures mobiles, le décollage et le recollage des documents sur des pages neuves, la mise en réserve des documents les plus précieux, de nombreux albums sont en très mauvais état.

Soucieuse de cette situation, la bibliothèque a entrepris la numérisation de cette collection en répondant à l'appel à projets lancé en 2000 par le ministère de la culture et de la communication. La numérisation est de type « livre ouvert », ce qui signifie que c'est la page qui est l'unité de base pour la numérisation. Il n'a pas été envisagé, dans le cadre de cette pres-



*Cérémonies et fêtes publiques.
Album Maciet 147/3.126 (détail).*

tation, un découpage par image. Il faut noter qu'une page peut contenir plusieurs images, de types différents : gravure, photographie, reproduction, etc. La taille des documents est variable, allant du folio, parfois même de la double page jusqu'au format timbre-poste. La difficulté a donc été, pour le prestataire, de concilier les impératifs liés à une production de masse aux spécificités propres aux albums factices.

Compte tenu de la masse de documents à numériser, le parti a été pris de ne pas les

indexer à l'unité, mais de référencer l'album. Ainsi, une notice descriptive de l'album établit un lien vers la base d'images, de sorte que l'utilisateur peut en « feuilleter » les pages.

La base est accessible à partir des postes de consultation de la bibliothèque. À ce jour les lecteurs peuvent visualiser les 40 albums composant la série « Cérémonies et fêtes », soit un total de 4000 pages, ainsi que le début de la série « Décoration ». Avec ses 243 albums, cette dernière série répond tout particulièrement aux besoins d'utilisateurs toujours en quête de motifs et d'ornements pour leurs travaux. La bibliothèque entreprend

désormais, avec l'aide d'un consultant extérieur, de mettre en place un outil de visualisation performant, remplaçant ce qui était considéré jusqu'à présent comme un prototype.

La tâche est immense mais passionnante. Cette opération de numérisation vise la sauvegarde de cette collection patrimoniale qui, du fait de sa mise à disposition du public sans restriction depuis 120 ans, risquait à terme de disparaître.

Béatrice Krikorian et Guillemette Delaporte
Bibliothécaires principales
Bibliothèque des Arts décoratifs

Appel à projets de recherche 2004 de la Délégation aux arts plastiques

Un appel à projets de recherche est lancé par la Délégation aux arts plastiques pour l'année 2004.

Quatre thématiques sont ouvertes à l'ensemble de la communauté scientifique :

- évolution de la présentation de l'art contemporain ;
- sensibilisation et éducation artistiques ;
- art et techniques ;
- une thématique dite « libre », qui s'adresse aux équipes de recherche impliquant une ou plusieurs écoles supérieures d'art.

Les projets proposés pourront recouper plusieurs thématiques.

Date limite pour retourner les dossiers :

lundi 14 juin 2004.

Examen des projets :
fin juin 2004.

Le dossier complet de cet appel à projets est téléchargeable

– sur le site du ministère de la culture et de la communication, rubrique « recherche, études statistiques », sous-rubrique « appels d'offres » :
<http://www.culture.gouv.fr/culture/doc/index.html>

– sur le site du centre national des arts plastiques, rubrique « recherche / appel à projets de recherche » :
<http://www.cnap.fr>

Contact :

Pascal Guernier

Tél. : 01 40 15 74 39

Mél. : pascal.guernier@culture.gouv.fr

Délégation aux arts plastiques

Département des enseignements, de la recherche et de l'innovation

Bureau de la recherche et de l'innovation

38, avenue de l'Opéra

75001 Paris

Le Guide des archives d'artistes et de galeries (GAAEL)

Le programme « Archives de l'art de la période contemporaine » est né d'un constat simple : alors que les archives d'artistes de la période contemporaine constituent l'un des corpus fondamentaux sur lesquels doit se constituer l'histoire de l'art du XX^e siècle, la connaissance de ces fonds demeure dans un état embryonnaire. A cela, plusieurs raisons, liées à la fois au trop faible statut scientifique accordé à la documentation générée par un artiste, en regard de sa production artistique, mais aussi au manque de structures capables d'offrir de tels documents une véritable valorisation intellectuelle et patrimoniale.

Face à une telle situation, l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) a lancé un programme intitulé « Archives de l'art de la période contemporaine », qui vise à constituer et rassembler des informations sur les archives d'artistes contemporains, de galeries d'art et de collectionneurs. Ce programme comprend deux volets.

Le traitement de fonds d'archives

Dans le cadre de ce programme, l'INHA a créé une cellule de traitement, qui procède au classement d'archives déposées dans des institutions publiques ou privées, afin d'améliorer leurs conditions de communication aux chercheurs. Ce travail de signalement s'accompagne systématiquement d'une opération de valorisation (publication scientifique, exposition, etc.) conçue en partenariat entre l'INHA et l'institution détentrice du fonds.

La réalisation d'un « Guide des archives d'artistes et de galeries » (GAAEL)

L'objectif de ce guide est de présenter sur Internet, de façon sommaire et signalétique, les fonds d'archives ou tous les documents primaires provenant des artistes, galeries et collectionneurs, dispersés en mains publiques et privées sur le territoire français, dans des lieux garantissant leur intégrité et offrant un accès aux chercheurs.

Deux limites, néanmoins : l'enquête ne couvre à l'heure actuelle que les artistes, collectionneurs et galeries nés après 1870. L'extension au XIX^e siècle fait aujourd'hui l'objet d'une étude préalable. En second lieu, nous avons volontairement exclu de notre repérage (parce que couverts par d'autres projets documentaires) les architectes (Institut français d'architecture) et les critiques d'art (Archives de la critique d'art, à Chateaugiron).

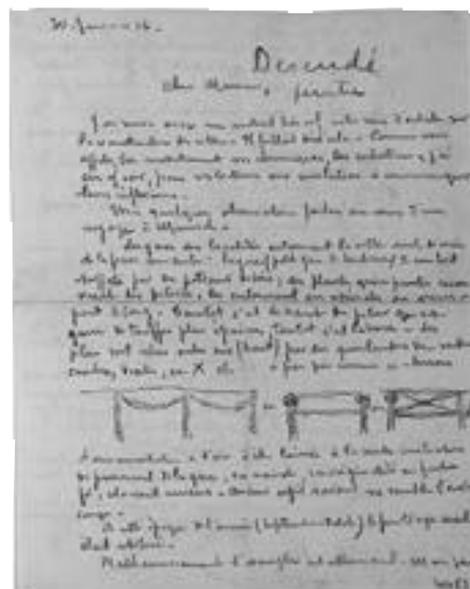
Ce guide a donné lieu à une vaste enquête. Après nous être assuré du soutien des directions concernées du ministère de la culture (direction du livre et de la lecture, direction des musées de France, direction des archives de France), nous avons adressé un questionnaire aux différentes institutions publiques : les musées (environ 200), les bibliothèques universitaires (70) et municipales (465) pour les villes de plus de 20 000 habitants et celles

qui ont des fonds patrimoniaux. Pour ce qui est des services d'archives départementaux, nous avons exploité les résultats de l'enquête sur les fonds d'archives privés de la direction des archives de France.

L'enquête a été lancée au printemps 2001. Ont été écartées de celle-ci de grandes institutions pour lesquelles nous proposons de faire, avec leur accord, le travail de repérage. Ce fut le cas notamment de la Bibliothèque nationale de France (département des estampes et de la photographie, département des manuscrits), de la collection Frits Lugt (Fondation Custodia) et de la bibliothèque littéraire Jacques-Doucet, dont la richesse des fonds nécessitait une approche plus approfondie que celle du questionnaire. Le format de description des fonds adopté est celui de la norme internationale ISAD(G).

GAAEL est accessible sur le site internet de l'INHA depuis janvier 2004. L'interface d'interrogation propose d'accéder à l'information par fonds, par nom de personne ou par établissement, ce qui permet de cibler sa recherche parmi les 750 établissements qui ont répondu à l'enquête. La base répertorie actuellement 1283 producteurs pour le XX^e siècle. Pour chaque fonds, lorsque cela a été possible, sont précisés les volumes considérés, la couverture chronologique, une description du fonds (notamment la liste des correspondants), des éléments biographiques permettant de relier le lieu de conservation du fonds et l'activité de l'artiste, une bibliographie relative au fonds, ainsi que les conditions d'accès et de consultation.

La qualité de ces informations est bien évidemment tributaire des réponses fournies par les établissements. Nous tentons, dès aujourd'hui, de lancer à la fois un chantier de mise à jour des données déjà en ligne, mais également de réfléchir aux extensions possibles de notre prospection, tant du côté du XIX^e siècle que dans le domaine de l'art après 1960,



Cyprien Descudé. Lettre du 30 janvier 1916 à Rosenthal. Bibliothèque de l'INHA, collections Jacques Doucet (fonds d'autographes, carton 11).

encore envisagé de façon trop lacunaire dans notre première enquête.

Néanmoins, avec la mise en ligne de GAAEL, nous disposons aujourd'hui, pour la première fois en France, d'une vision synthétique d'ensembles d'archives dispersés sur tout le territoire. Une vision, mais aussi, espérons-le, un outil d'aide et d'incitation à la recherche en histoire de l'art.

Pierre Wat

Conseiller scientifique à l'INHA,

responsable de l'axe

"Archives de l'art de la période contemporaine"

avec l'équipe de GAAEL

www.inha.fr

Contact GAAEL : gaael@inha.fr

La base Enluminures

En mars 2004, la base *Enluminures* a enregistré 23 938 requêtes et 27 866 images ont été vues. Ouverte en septembre 2002 et administrée par la direction du livre et de la lecture, cette base propose la consultation gratuite des manuscrits médiévaux enluminés conservés dans les bibliothèques municipales. Elle présente aujourd'hui à la consultation plus de 14 500 images d'enluminures numérisées avec le concours de l'IRHT (CNRS) et de la mission de la recherche et de la technologie (dans le cadre du plan national de numérisation du ministère de la culture). Bénéficiant d'enrichissements annuels, elle



BM Angers, ms 1756 (XV^e-XVI^e s.)

devrait comprendre dès l'année prochaine 56 000 images. A terme, elle en présentera près de 300 000.

www.enluminures.culture.fr

Mémoires instituées et mémoires à l'œuvre : des lieux et des gens dans le devenir des villes

Le séminaire «Mémoires instituées et mémoires à l'œuvre : des lieux et des gens dans le devenir des villes», qui s'est déroulé les 22 et 23 janvier 2004 à l'écomusée du Creusot-Montceau, reprenait les analyses des chercheurs consacrées à l'un des thèmes, «Des mémoires aux histoires», du programme interministériel «Apprentissages, transmission et créativité de la ville et dans la ville».

Productions mémorielles comme récits de ville

Depuis plus de vingt ans, de nombreuses actions patrimoniales, sociales ou artistiques liées au thème de la mémoire accompagnent les mutations rurales, industrielles et urbaines. Conduites par des institutions (patrimoniales, musées, écomusées, et sociales), elles ont bénéficié du soutien des politiques publiques. Ces opérations de «mémoires instituées» ont mobilisé des chercheurs, des historiens, des ethnologues, des muséographes, des conservateurs, des aménageurs et architectes, des animateurs culturels et des artistes, mais aussi des ouvriers, des habitants, des citoyens. Elles engagent à la fois les populations et leurs associations (cf. Hervé Glévec¹) et les institutions concernées, dans un travail de co-construction de «récits de ville».

Si à l'origine ces opérations mémorielles ont surtout accompagné les populations subissant la transformation de leurs activités techniques, agricoles ou industrielles et de leurs territoires, elles visent aujourd'hui la requalification de certains quartiers, dans le sillage de la politique de la ville et des politiques de renouvellement urbain. Elles visent à mobiliser les habitants des quartiers sensibles par la mise en commun de leurs paroles, de leurs histoires et de leurs mémoires. Pour reprendre dans ses grandes lignes la typologie des actions mémorielles entreprise par Jean-Barthélemi Debost², il s'agissait au début pour les institutions de «favoriser le passage passé/présent et accompagner les mutations» pour ensuite «animer et mobiliser les populations d'un territoire donné pour favoriser le vivre ensemble», et «encourager le rapport citoyen à l'autre et dans l'espace urbain».

C'est une mise en perspective de ces «mémoires instituées» avec les «mémoires à l'œuvre» qui était recherchée lors de ce séminaire.

L'expression «mémoires à l'œuvre» doit être entendue en deux sens: comme ce qui surgit ou résulte de ces actions instituées pour permettre un travail de deuil et de projection partagée; comme ce qui s'institue et se récite de la ville et de la vie citadine par d'autres voies que celles de l'action publique.



Le Creusot, lavoir des Chavannes (tri et lavage du charbon) : construit en 1926, remanié après la Seconde Guerre mondiale, automatisé à partir de 1989, il cesse de fonctionner fin 1999.

Écomusée Le Creusot-Montceau-les-Mines. C.D. Buisson

Participait à ce séminaire Alain Battegay, réalisateur avec François Portet d'un séminaire, «Mémoire urbaine, présent des villes», dont l'objectif était de repérer³ les processus des récits et des mémoires de la ville qui se jouent hors des politiques mémorielles instituées, et qui marquent les espaces et leurs perceptions de leur empreinte.

Trois dimensions des productions mémorielles seront examinées ici :

- leur patrimonialisation, notamment dans des situations de mutations rurales et industrielles;
- leur développement dans le cadre de la politique de la ville et leurs limites;
- l'implication des artistes dans ces actions.

Mémoires instituées et patrimonialisation : du patrimoine rural, industriel et urbain au patrimoine social

Le séminaire co-produit avec Patrice Notteghem, directeur de l'écomusée du Creusot-Montceau, a débuté par une analyse très pertinente de l'histoire d'une muséalisation d'un site industriel et par une description d'un travail mémoriel commençant par la sauvegarde d'un patrimoine et de savoirs techniques et industriels menacés, et se prolongeant par des mises en scène de mémoires de savoir-faire et de lieux témoins. Cette conservation *in situ* d'objets patrimoniaux insérés dans le tissu urbain réalisée, l'écomusée se voit confronté, face aux enjeux de développement social, économique et urbain des collectivités territoriales, à la question de sa pérennité.

On a pu assister, ces dernières décennies, à la patrimonialisation des lieux de mémoire à l'instar des opérations de reconnaissance des patrimoines historiques et esthétiques de bien des villes et leurs centres. La prise en compte de bâtiments et des représentations des publics, la réalisation de musées et écomusées, la conservation *in situ*, la réutilisation de friches industrielles prennent place dans l'espace urbain pour témoigner d'un vécu dont il faut se souvenir. Le patrimoine se fait social, selon la désignation de Michel Rautenberg⁴.

La différence de ce «patrimoine social», alliant dimensions matérielles (le patrimoine rural, industriel et urbain) et dimensions immatérielles (savoir-faire et récits de vie), d'avec le «patrimoine monumental» n'est pas dans la nature de l'objet patrimonialisé, explique ce dernier. Il est dans sa construction, dans la capacité des acteurs à mobiliser les procédures, à faire reconnaître leurs choix et à rendre légitimes leurs modèles culturels et leur histoire.

La recherche sur une ville ouvrière en crise, Rive de Giers, d'Ahmed Boubeker⁵, portant sur le travail «d'anamnèse, de commémoration et remémoration», éclaire bien ces mécanismes de la mémoire urbaine sur une longue durée et offre un cadre à l'analyse des opérations mémorielles instituées.

Les politiques municipales de réhabilitation du patrimoine industriel et de valorisation d'un cadre rural, pour encourager le tourisme et l'installation d'entreprises, ne rencontrent pas toujours le meilleur succès, explique-t-il. «D'autres initiatives concourent en revanche à une dynamique de réappropriation de la mémoire. Certaines usines désaffectées sont ré-investies par des petits ateliers créés par de jeunes chômeurs (en particulier des fils d'immigrés kabyles). Ils apparaissent comme les dépositaires de l'héritage des oubliés de la mémoire ouvrière.»

Entre le singulier d'une mémoire collective et le pluralisme des mémoires privées ouvrières et immigrées, l'auteur fait l'hypothèse qu'à Rive de Gier, c'est de mémoires négociées, de mémoires partagées qu'il s'agit, et d'un récit à voix multiples entre mythe, récit et écriture de l'histoire.

Des mémoires partagées aux mémoires négociées : moins un travail consensuel qu'un travail en tension

Pour «faire de son passé le moyen de mener d'autres vies», selon la belle formule d'Ahmed Boubeker, et provoquer un retournement de la mémoire urbaine en projet, l'opérateur d'actions mémorielles aussi bien que le chercheur

doivent moins s'attacher au lien des personnes à leur passé qu'à «resituer des modes de reconnaissance et de transmission de l'héritage dans des tensions significatives entre identité et rupture, affiliation et désaffiliation, nostalgie et oubli, attachement et détachement, répétition et différence, dans une relation de négociation des individus et des groupes entre champs d'expériences et horizon d'attentes».

Mémoires et histoire : débat autour de la patrimonialisation et du projet du Centre de l'immigration

Ces mises en perspective des travaux et des actions sur la mémoire ont suscité un débat sur la fonction symbolique, voire thérapeutique, de la patrimonialisation et ses limites, sur la capacité de l'objet patrimonial à engendrer ou non une rupture, un travail de deuil et de réparation, une mise à distance d'un groupe social à son passé, permettant la création d'autres liens et la pensée d'un devenir de son territoire. De même que l'on a pu assister à un usage excessif des «lieux de mémoires» ou du «devoir de mémoire», on peut se demander avec Patrice Notteghem, confronté à ces enjeux de transformation des territoires, si certains lieux industriels à héritages patrimoniaux lourds ne surplombent pas le travail de ré-identification urbaine? Il faut s'interroger, dit-il, non seulement sur l'idée de mémoire d'une ville mais sur l'usage qu'on en fait. Dans ces recompositions de ville, à côté de la mémoire-connaissance, il y a, par exemple, la mémoire-outils et les métiers attenants à celle-ci au service des préoccupations de collectivités locales en matière de développement urbain, économique et social. Est-il pertinent d'opposer trop définitivement l'histoire de la ville du Creusot, riche en patri-

moine et en «mémoire imposée», à l'histoire de Montceau-les-Mines, moins dotée en patrimoine industriel mais plus avancée dans un travail de ré-identification urbaine?

Plus concrètement, le débat s'est poursuivi autour de la question des héritages du monde ouvrier, de l'immigration et des transmissions intergénérationnelles (cf. Jacques Walter, Vincent Meyer⁶). Celles-ci ont été mises en perspective avec les grandes lignes du projet d'un centre de l'immigration tourné vers la reconnaissance nationale, historique, la plus objective possible, des faits de colonisation et d'immigration, piloté par Jacques Toubon et présenté par un représentant de l'ADRI⁷, porteur du projet.

Beaucoup d'interrogations ont porté sur la symbolique d'un des lieux pressentis (l'ancien musée des arts africains et océaniques) pour installer ce centre⁸. Il a été question des forces et des limites d'un travail scientifique de reconnaissance historique des populations migrantes présentes sur le territoire français. La question s'est posée de savoir quelles seraient les productions et «pédagogies» mémorielles, culturelles, festives qui seraient susceptibles de sensibiliser les publics des populations migrantes et d'accueil concernées. Comment rendre compte des interactions culturelles qui se sont jouées et se jouent au passé comme au présent et construisent un devenir partagé.

Les quartiers de la politique de la ville : reconstructions mémorielles et identitaires

Parce que la ville est un territoire de mobilité autant que d'enracinement où se rencontrent de plus en plus de citoyens et de migrants, les élus des collectivités territoriales ont été amenés à soutenir des actions mémorielles pour favoriser en certains lieux de la ville un travail de ré-identification territoriale en s'appuyant sur des porteurs de mémoires concrètes très diverses⁹.

Compte tenu des héritages, des ségrégations de la ville, des politiques et des recompositions territoriales encouragées par les récentes lois d'aménagement du territoire, l'enjeu de ce programme était de comprendre les processus par lesquels des populations souvent fragmentées construisent, ou non, sur des territoires eux-mêmes fragmentés, des apprentissages, des réactivations, transmissions et projections qui redéfinissent des espaces de rencontre entre générations, genres et groupes sociaux les plus diversifiés au sein de nouvelles configurations d'urbanité.

L'émergence d'opérations plus ponctuelles, plus éphémères de la politique de la ville, destinées, dirait

Paul Ricoeur¹⁰, à provoquer entre mémoires individuelles et mémoires collectives, une mémoire intermédiaire, du type de celle qu'on partage avec des personnes proches ou de proximité, offre la possibilité à chacun de pouvoir étayer son propre récit de vie individuel. On peut s'interroger toutefois sur le fait de savoir si ces opérations sont de construction ou de diversion.

Soutenues par les collectivités locales pour favoriser les processus d'identification territoriale par la construction de mémoires partagées, provoquent-elles la capacité individuelle ou collective des acteurs sociaux à rendre légitimes leurs modèles culturels et leur histoire? à mieux se situer par rapport aux autres groupes sociaux et territoires et à interroger les politiques urbaines, culturelles, économiques et sociales mises en œuvre?

Les artistes entre nostalgie, récit et devenir

Une autre dimension de ces actions mémorielles a suscité l'analyse des chercheurs du programme : celle des modes d'implication des artistes dans ces productions mémorielles. En effet, ce que l'on attend de l'historien, de l'ethnologue, du muséologue, est «d'autoriser l'oubli» nécessaire au dépassement des nostalgies puisque les traces mémorielles des événements vécus auront été consignées, conservées, confiées à l'histoire. Ce que l'on attend des artistes, habitués à tenir des tensions créatrices, c'est qu'ils accompagnent la transmutation des valeurs, la tentation du repli transformée en valeurs d'action et de projection. Parce que ceux-ci ancrent volontiers leurs créations sur des récits de vie, parce qu'on attend d'eux moins un travail de vérité objective qu'un travail sensible de paroles et d'émotions partagées, reconnues, entre nostalgie, récit et action, ils se voient confier des ateliers et des projets d'écriture, de théâtre, d'audiovisuels...

Trois chercheuses ont interrogé ces pratiques artistiques. Nous ne retiendrons ici que quelques-unes de leurs remarques ou analyses, complémentaires les unes des autres. Ainsi Virginie Milliot¹¹ analyse les différentes manières que choisissent les artistes pour co-construire avec des populations fragilisées des mémoires et des espaces partagés. Si les uns signent l'œuvre menée avec des porteurs de mémoires... parfois inaudibles, référées à rien, d'autres se voulant artisan du réel, du social, s'effacent et acceptent une certaine dépersonnalisation, tandis que d'autres encore distinguent leur posture d'artiste de celle de l'engagement social.

Cette typologie des postures correspond à une typologie des formes artistiques entreprises et des formes de relations plus ou moins engagées que les artistes entretiennent avec les populations. Ajoutons que les conditions objectives de la commande ou du projet conditionnent également le déroulement de ces productions mémorielles. Dans les meilleurs cas, le temps donné, l'éthique qui préside à l'opé-



Le Creusot, plaine des Riaux : cœur industriel de la ville au temps des Schneider, la plaine des Riaux est en pleine mutation ; au développement des industries de pointe en lieu et place des activités minières et sidérurgiques s'ajoutent des transformations fonctionnelles au sein d'espaces et de bâtiments hérités de la « grande époque » creusotine. Le centre universitaire Condorcet est implanté dans un ancien bâtiment de réparations de machine, l'atelier des « grues et locos » est transformé en bibliothèque universitaire. Enfin, la résidence universitaire construite en 1993 comme un pont entre la ville et la plaine des Riaux exprime les liens entre l'espace urbain et l'ancien espace industriel ainsi que le développement de l'urbanisme sur une zone traditionnellement dévolue à l'activité industrielle.

ration permettent le développement d'une réflexivité partagée sur les processus de création, et offrent aux artistes, aux animateurs culturels les moyens d'assurer un suivi des personnes.

Il n'en va pas de même, selon que la commande émane d'une structure soucieuse d'un fort accompagnement des publics concernés, où le travail de l'artiste se mène en lien avec des scientifiques garants d'une objectivation des faits remémorés dans l'émotion... ou selon que la commande émane d'un pôle de communication lié par exemple à un projet de renouvellement urbain pour «faire passer la pilule» sans aucune relation avec, par exemple, les services de relogement des populations déplacées.

C'est du point de vue de la réception par les publics de ces actions artistiques que se place Stéphanie Pryn¹². Comment ceux-ci adhèrent-ils à la production mémorielle de l'artiste? Le deuil d'un monde du travail, de l'immigration, s'opère-t-il pour chacun des participants? Les attendus, les injonctions faites aux participants de dire «je», de devenir autonome en dehors de la ressource des appartenances collectives du passé semblent parfois relever de la croyance magique. Les supports symboliques, psychologiques de l'action artistique peuvent-ils pallier l'absence de supports objectifs extérieurs qui assoient les possibilités d'autonomie? Quand l'atelier d'écriture s'arrête sans que la situation sociale des participants change, n'y a-t-il pas place pour un sentiment d'échec et de solitude renforcée.

Prolongeant ces interrogations, Catherine Foret¹³ insiste sur le malaise exprimé par certains acteurs qui se sentent très démunis face au surgissement des émotions liées aux souvenirs qu'ils ont provoquées et qui sont censées participer du travail de deuil, et face au fonctionnement de la mémoire collective, de l'adaptation à la perte.

Invités à produire de l'unanimité plutôt que de travailler sur le dissensus, à éviter les sujets tabous et conflictuels : la décolonisation, la difficulté des relations entre groupes de population, jeunes et adultes, populations et institution... ils découvrent la complexité de ces démarches et se demandent s'ils sont dans le juste.

Elle souligne la contradiction qui existe dans les productions mémorielles reposant sur les récits de vie et le recueil de paroles. Entre la sacralisation de la parole et sa dévalorisation de fait. On enregistre et on filme beaucoup, dit-elle, en audio et vidéo, des témoignages bruts, parfois pris au vol, sur le vif, dans les familles, lors de groupes de parole ou dans l'espace public; des «cueillettes de parole»... Mais, ajoute-t-elle, on peut se demander si l'important est de parler, d'être écouté ou d'être entendu... Pour le dire autrement, la plupart des actions que nous avons pu observer donnent lieu à beaucoup de paroles, mais à très peu de paroles instituant, c'est-à-dire susceptibles de faire trace dans les institu-

tions et de peser sur les modes de production de la ville et le gouvernement de la société.

Précisons-le, ces analyses critiques présentées lors de ce séminaire ne visent pas à discrediter ces opérations de «mémoires instituées» mais à en montrer toute la complexité, à reconnaître par-delà les conditions objectives de réussite de ces actions des conditions subjectives qui tiennent à la qualité et à la singularité de tous les porteurs de mémoires. Pour passer à l'œuvre de mémoire il faut du temps, de l'espace (non le quartier enclavé de la politique de la ville mais la ville, l'agglomération en son entier), le subtil croisement de l'objectivation historique et de l'émotion exprimée, il faut qu'il y ait co-construction des différents acteurs de ces productions mémorielles, ce qui implique de les construire à bonne échelle, avec les bons acteurs.

En termes de recherche, ces récits de vie et de ville qui se construisent sur certains lieux de la ville ou sur certains thèmes, invitent les chercheurs à travailler davantage sur les typologies des actions mémorielles et sur les typologies de la ville.

En termes politiques, c'est par un élargissement des enjeux de la politique de la ville à ceux des politiques urbaines et d'aménagement culturel des territoires prenant bien en compte le jeu des enracinements et des mobilités, des autonomies et des sentiments de cultures partagées ainsi que les imaginaires des citoyens¹⁴ que ces récits de ville fourniront les esquisses d'un meilleur devenir possible de nos villes.

Claude Rouot

Mission de la recherche et de la technologie

Pour se procurer les rapports cités en note,

- contact :** Claude Rouot, clauderouot@culture.fr
 1. H. Glévarec, G. Saez, Le patrimoine saisi par les associations. *La Documentation française*, 2002.
 2. J.-B. Debost, Répertoire analytique des actions de terrain travaillant l'histoire et/ou la mémoire de

populations et/ou de territoires. *Rapport*, mars 2003, *Association l'Entre Deux*.

3. A. Battegay, CNRS; F. Portet, conseiller en ethnologie, DRAC Rhône-Alpes. *Séminaires Ariège, univ. Lyon 2*. «La Patrimonialisation et après?», Lyon, avril 2003. «Mémoires dans les villes, des enjeux pour les villes», Lyon, nov. 2003.

4. Interpréter les mémoires urbaines dans le présent des villes : une activité publique?, Lyon, prévu en 2004.

4. M. Rautenberg, La rupture patrimoniale. *Editions A La Croisée*, 2003.

5. A. Boubeker, Les carrefours mémoriels de la ville habitée : travail d'anamnèse, commémoration, remémoration : Rive de Giers ou les revenants d'une mémoire ouvrière. *Rapport*, 2002, *Ariège. Les mondes de l'ethnicité*, Ed. Balland, 2003.

6. J. Walter, V. Meyer, Sites historiques et dispositifs de commémoration : des équipements d'apprentissage et de transmission d'une mémoire locale. *Rapport*, 2003, *Centre de recherches sur les médias*, univ. Metz.

7. Marie Poinot, ADRI (Agence pour le développement de relations interculturelles).

8. P. Blanchard, N. Bancel, Mémoires, ville, intégration et lutte contre les discriminations : mémoire de l'immigration, mémoire coloniale, mémoire urbaine. *Etudes et enquêtes*, Toulouse, Ass. ACHAC, 2004.

9. Cf. revue POUR, mars 2004 (voir la présentation de ce numéro dans notre rubrique «à lire» p.16.)

10. P. Ricœur, La mémoire, l'histoire, l'oubli. Paris, Le seuil, 2000.

11. V. Milliot, Faire «œuvre collective» aux frontières des mondes de l'art. *Rapport*, 2003, *Ariège-Réseau*.

12. S. Pryn, J. Rodriguez, Quand la culture se mêle du social. De la politique culturelle roubaisienne aux actions culturelles à visée locale. *Rapport*, 2002, *CLERSE/IFRESI*, univ. Lille.

13. C. Foret, Les productions mémorielles dans la ville : Lyon et le Grand Lyon. *Rapport*, 2003, *Centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain*. Mobilisation des partenaires institutionnels locaux : Ville de Lyon et Communauté urbaine, le Fasild et les associations de Lyon et du Grand Lyon sur la question des enjeux des productions mémorielles pour l'agglomération lyonnaise. *Rapport*, 2004.

14. Jacky Vieux, directeur de la maison du Rhône, contribue depuis quelques années à des problématiques d'aménagement culturel du territoire qui prennent en compte les préoccupations des élus mais aussi les mémoires et les imaginaires des populations.

« Cultures, villes et dynamiques sociales »

Ce programme fait l'objet d'une convention interministérielle 2000-2004. Il réunit, sous la présidence d'André Bruston: le ministère de la Culture et de la Communication (MCC); le ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer: Plan urbanisme, construction, architecture (PUCA); le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche; la Délégation interministérielle à la ville (DIV); le Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD); et la Caisse des dépôts et consignations.

Il a permis le lancement d'une consultation de recherche : «Apprentissages, transmission et créativité de la ville et dans la ville» et d'un atelier : «Mémoires, production de sens et récits de la ville et dans la ville».

Bilan consultable sur internet : http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/cmr/culture_ville.htm

Ce programme fait suite à deux programmes de recherche interministériels initiés par le MCC :

- «Lien social dans les périphéries urbaines», cf. *Culture et recherche* n° 38 et J. Métral coord., *Les Aléas du lien social, constructions identitaires et culturelles dans la ville*, La Documentation française, 1997.
- «Cultures, villes et dynamiques sociales», cf. *Culture et recherche* n° 74, et J. Métral coord., *Cultures en ville ou de l'art et du citoyen*, éd. de l'Aube, 2000.

La conservation du patrimoine, dimension européenne

Le Centre de restauration de Malte

Le Centre de restauration de Malte (CRM) est, comme le signale la loi sur le patrimoine culturel de 2002, l'antenne nationale pour toutes questions de conservation-restauration. Le CRM a été créé en partenariat entre l'université de Malte et le ministère de l'Éducation (qui était alors aussi responsable du patrimoine culturel). Aujourd'hui, le centre poursuit son développement sous la double tutelle de l'université de Malte et du ministère de la Jeunesse et de la Culture.

Le CRM a pour mission de former les futurs professionnels maltais de la conservation-restauration et de coordonner des projets de conservation-restauration menés soit par le personnel enseignant, soit par les étudiants encadrés par ces derniers. L'institut pour les études en conservation-restauration est ainsi un maillon central ; il bénéficie du soutien technique et scientifique des ateliers de conservation-restauration et des départements de diagnostic et de documentation. Chacun de ces trois départements est équipé pour documenter, analyser et traiter une large panoplie d'objets : peintures, métaux, céramiques, pierre, textiles, bois, documents graphiques ainsi que l'architecture monumentale. Le travail de coordination est réalisé par le bureau de gestion des projets de conservation-restauration, que le centre a mis en place dès 1999.

La promotion de la multidisciplinarité en conservation-restauration est au cœur de la philosophie du CRM. Chaque projet implique une étroite collaboration entre conservateurs-restaurateurs, chercheurs en conservation, architectes, historiens d'art, archéologues et d'autres partenaires sollicités ponctuellement. Les étudiants sont les premiers bénéficiaires de cette mise en commun des compétences, par leur implication dans les différents projets dont le CRM a la responsabilité. Les départements de diagnostic et de documentation jouent ici un rôle moteur grâce à leur implication dans des recherches innovantes : un travail de thèse est ainsi mené au sein du département de diagnostic sur la mise au point d'un traitement protecteur pour les armures en acier de l'armurerie du palais du Grand Maître de l'Ordre de Malte.

Le département de documentation a développé, au cours des trois dernières années, de nouvelles technologies pour la documentation des sites monumentaux. Il a en particulier mené un travail pionnier sur la numérisation par laser des temples mégalithiques de Malte, classés au patrimoine mondial. Ces mêmes structures ont aussi fait l'objet d'une campagne photogrammétrique. Mais la grande originalité du département a été de conjuguer les deux techniques précitées dans une formule hybride, appelée « Théalasermétrie », qui a l'avantage de diminuer les coûts et le temps de travail tout en améliorant de manière considérable la précision des données.

Le centre est jeune mais a déjà construit un solide réseau de collaboration au niveau international. Par ses fonds propres ou des échanges dans le cadre des programmes européens Leonardo et



© 2004 CRM

Erasmus, le centre encourage la mobilité de son personnel enseignant et la venue des meilleurs spécialistes étrangers. Le CRM a une politique très active quant à l'implication dans les programmes européens. Depuis quelques années, il coordonne le projet IKONOS (apprentissage à distance et inventaire en conservation-restauration à l'aide de conférences vidéo retransmises par satellite). Plus récemment, le centre s'est engagé activement dans d'autres programmes comme l'Action COST G8.

L'année 2003 a été marquée par l'attribution des premiers diplômes universitaires en conservation-restauration. Aujourd'hui le CRM élargit ses domaines de compétence en ouvrant de nouvelles filières de formation : un « master » en conservation qui a débuté en octobre 2003, un « bachelor » (bac + 4) spécialité documentation et un « master » en science appliquée à la conservation-restauration qui ouvriront en octobre 2004. A terme, l'objectif n'est pas de former seulement les professionnels maltais mais de devenir un pôle de formation pour tout le bassin méditerranéen.

Le développement rapide du centre répond au besoin de combler à Malte un grand retard dans le domaine de la conservation-restauration du patrimoine culturel. Le patrimoine maltais est en effet extrêmement riche et varié, et couvre toutes les périodes d'activité humaine. Le CRM a lancé le défi de former les futurs professionnels pouvant intervenir sur ces sites. La question la plus pressante aujourd'hui est celle du financement de la sauvegarde du patrimoine maltais.

Christian Degriigny

Directeur adjoint

Centre de restauration de Malte, Bighi, Kalkara, Malte

Des informations détaillées sur le rôle, la philosophie, l'organisation et les moyens du CRM peuvent être obtenues en consultant le site suivant : www.mcr.edu.mt.

Le projet européen DiaWood

Objectifs du projet

Le projet européen DiaWood (*Development of Innovative Non Destructive Evaluation Techniques for the Diagnosis of Ancient Wood*) a débuté le 1^{er} novembre 1998 et s'est achevé le 31 août 2002. Ce projet a fait l'objet d'un financement européen dans le cadre du 4^e programme cadre de recherche et développement, et plus particulièrement dans le sous-programme « *Standards, Measurements and Testing* » (SMT).

Le principal objectif de ce projet de R&D était de développer des outils de caractérisation parfaitement non destructifs, peu coûteux et simples d'accès, pour permettre à des professionnels de la conservation des bois anciens (archéologues, conservateurs, restaurateurs) d'établir rapidement un diagnostic du bois afin de choisir des traitements de conservation *ad hoc*. Ces appareillages de contrôle doivent être portables pour permettre un usage sur site : musée, site de fouille, ateliers de conservation, etc.

Plus précisément, il était prévu de développer deux types d'appareillage selon la nature des bois anciens à contrôler (bois secs, humides, ou gorgés d'eau) :

- une sonde RMN (résonance magnétique nucléaire) pour évaluer la quantité d'eau à l'intérieur des bois humides ; un tel outil doit, par exemple, permettre de connaître l'état de dégradation du bois humide ; si la quantité d'eau dépasse 50 % environ de la masse totale de l'objet, l'objet est considéré comme dégradé et doit subir un traitement spécifique de consolidation et de séchage pour éviter sa destruction ; la quantité d'eau dans l'objet permettra d'établir directement la quantité de résine de consolidation à introduire dans le bois. De même, un tel dispositif peut permettre de suivre le séchage d'un objet en contrôlant les gradients d'humidité dans le bois, qui peuvent générer des contraintes mécaniques, donc des fissures et/ou des déformations.

- une sonde par ultrasons pour évaluer les propriétés mécaniques des bois secs. Ce type de contrôle repose sur l'analyse de la propagation d'ondes acoustiques dans le bois. Cette analyse doit permettre de déterminer si les bois sont contaminés par les insectes ou les champignons en observant la dégradation des propriétés mécaniques : module d'Young, densité du bois. De tels appareillages sont déjà disponibles sur le marché pour le contrôle du bois moderne et sont utilisés par les industriels de la filière bois. Néanmoins, des améliorations sont encore nécessaires pour développer un dispositif de contrôle sans contact pour éviter d'endommager la surface des bois anciens et fragiles.

Le consortium

Le groupement d'intérêt public culturel ARC-Nucléart (Grenoble), en tant que principal atelier de conservation français spécialisé dans le traitement des bois gorgés d'eau, était le coordinateur du consortium. Celui-ci regroupait trois familles de partenaires :

- les partenaires qui développent les dispositifs : le CEA/LETI (Grenoble) pour la sonde RMN, associé à la société ARTEC System, ainsi qu'un centre de recherche sur le bois de Berlin pour la mise au point de la sonde « ultra-son » ;
- le partenaire qui qualifie les outils de contrôle à travers des séries de tests normalisés : le Centre technique du bois et de l'ameublement ;
- enfin, les partenaires culturels qui sont les utilisateurs potentiels des sondes de contrôle : le Centre archéologique de York, le Musée fédéral de Mayence, l'Institut du bois de Florence et ARC-Nucléart.

Programme de recherche

A l'issue de la première année de travail, les principes retenus pour la conception des deux appareillages de mesure ont été validés expérimentalement. Notamment, la tête de mesure RMN

conçue par le CEA/LETI a été réalisée et a permis d'effectuer des mesures RMN de faisabilité tout à fait satisfaisantes (dépôt d'un brevet).

L'objectif de la deuxième année était de fabriquer les deux prototypes d'appareillages portables et de les faire qualifier par le Centre technique du bois et de l'ameublement conformément à des essais normalisés. En particulier, les valeurs mesurées à partir d'échantillons de bois ont été confrontées à des valeurs reconnues comme exactes et fiables obtenues à partir d'autres techniques de mesure qui, elles, sont destructives.

Enfin, après les derniers travaux d'optimisation des dispositifs, les quatre partenaires culturels du consortium ont testé les deux sondes à tour de rôle sur différents types d'objets en bois anciens pendant la dernière année du projet. Cette validation par les utilisateurs finaux a été établie à partir d'un échantillonnage de bois assez large en faisant varier différents paramètres : la géométrie, l'état de dégradation, la présence ou non de défauts (attaques fongiques ou d'insectes, présence de fissures), la présence de produits de consolidation, de vernis ou de peinture, l'état plus ou moins humide du bois, etc.

Les résultats sont largement positifs pour la sonde RMN : il a été possible de valider l'utilisation de la sonde pour mesurer la quantité d'eau dans les objets humides, pour doser la résine à l'intérieur du bois pendant la phase d'imprégnation (PEG), de suivre l'avancement d'un séchage contrôlé en mesurant le gradient d'humidité du bois entre le bord et le cœur de l'objet. En revanche, la sonde « ultra-son » n'a pu être validée, les résultats des mesures n'étant pas reproductibles (problème de contact entre l'objet et les capteurs).

Impacts du projet

Le projet DiaWood est dédié principalement à la conservation du patrimoine, néanmoins les retombées potentielles des résultats attendus dépassent largement ce cadre. Notamment pour la sonde RMN, il existe de nombreuses applications industrielles qui nécessitent de connaître la teneur en eau d'un objet à la fois rapidement et sans contact.

Différents secteurs peuvent être concernés : l'agroalimentaire (pour connaître les teneurs en eau de la viande, des fromages, des fruits et légumes, des céréales...) ; les matériaux élaborés à partir d'un séchage ou d'une déshydratation (plâtre, béton, papier...) ; les contrôles d'humidité dans le bâtiment (contrôle de charpente, termites, infiltration dans les murs) ; le domaine de la prospection géologique.

En raison de toutes ces potentialités, le lancement du projet DiaWood a été l'occasion de créer une start-up : la société ARTEC System qui est un des partenaires du consortium. Elle a pour charge d'exploiter les résultats de cette recherche en commercialisant les dispositifs développés dans ce cadre.

Dans le contexte culturel, DiaWood a été une très bonne opportunité pour collaborer avec d'autres partenaires culturels européens travaillant dans le domaine de la conservation des bois anciens.

Le programme a favorisé les échanges d'informations, notamment celles relatives aux pratiques de traitement de conservation/restauration appliquées par les différents ateliers du partenariat.

En outre, l'attente principale des partenaires culturels est d'avoir un jour à leur disposition de nouveaux dispositifs de contrôle non destructifs, adaptés à l'examen des bois anciens (secs ou humides) afin d'améliorer leurs pratiques de conservation. Actuellement la société ARTEC est en train de réaliser un prototype de sonde RMN plus évolué, afin de pouvoir faire une prospection commerciale auprès de clients éventuels et ainsi lancer la commercialisation d'un produit fini.

Gilles Chaumat
ARC-Nucléart, Grenoble
www.arc-nucleart.fr

Le Grand prix pan-européen de l'innovation, qui entend promouvoir l'industrie et la recherche appliquée en Europe, a été décerné le 5 décembre 2003 à Monaco, à Bertrand Lavédrine (directeur du CRCDG) et à Hannelore Römich (Fraunhofer Institut Silicatforschung), pour la conception et la mise au point de LightCheck®.

Un nouvel outil pour le contrôle de la lumière dans les lieux d'exposition

De nombreux constituants des œuvres d'art, les colorants par exemple, sont susceptibles de se dégrader sous l'action de la lumière. C'est pourquoi l'exposition d'objets fragiles fait l'objet d'une attention particulière de la part des responsables des collections. Mais jusqu'à présent, ceux-ci ne disposaient pour contrôler l'environnement lumineux dans les salles d'exposition que de systèmes soit onéreux et encombrants, soit insuffisamment sensibles.

Le programme de recherche européen LiDo (Light Dosimeter), réunissant des institutions patrimoniales, des entreprises et des laboratoires – dont, pour la France, le Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques (CRCDG) – a été mis en place, avec l'objectif d'offrir aux utilisateurs un nouvel outil, simple d'utilisation, aisément maniable et peu coûteux.

Le principe du dispositif est fondé sur la modification d'un mélange de composés photosensibles, qui change de couleur – du bleu au bleu-violet, puis au rose – selon la quantité de lumière reçue. La réponse à la lumière est cumulative et le changement de couleur permet, en utilisant un nuancier de référence, d'estimer d'une façon rapide et simple l'exposition lumineuse reçue par un objet dans un environnement particulier. Les centres de recherche étaient responsables de la préparation des dosimètres et de l'étude de l'influence sur l'évolution de la couleur de différents paramètres environnementaux: lumière, conditions thermo-hygrométriques et polluants internes (atmosphériques et composés organiques volatils). Les expérimentations *in situ*, menées notamment au musée Cognacq-Jay à Paris, au musée de Berlin, à la galerie des Offices à Florence, au Victoria & Albert Museum à Londres, ont montré



Cl. M. Kardum, V & A Photographic Studio.

Expérimentation des dosimètres au Victoria & Albert Museum (Londres).

une bonne concordance avec les essais réalisés en laboratoire. Achievé au début de l'année 2004, le programme LiDo a atteint les buts qu'il s'était fixés, et le nouvel outil sera bientôt disponible sur le marché sous le nom de LightCheck®.

Bertrand Lavédrine

Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques (MCC/CNRS/MNHN)

Collaborations internationales au Centre d'étude des peintures murales romaines

Dès l'implantation du Centre d'étude des peintures murales romaines à Soissons dans les années 70, une ouverture vers les pays européens a été établie, grâce à la participation régulière d'étudiants étrangers aux stages de fouille et d'étude des enduits peints fragmentaires. En 1981, après le tremblement de terre en Campagnie, une équipe internationale s'est constituée autour de la villa San Marco à Stabies et une monographie a été publiée en 2001 par l'Ecole française de Rome, le Centre Jean-Bérard et la Surintendance archéologique de Pompéi.

En 1992, une première mission d'évaluation en Roumanie, à la demande d'un ancien stagiaire, archéologue roumain, conservateur au musée de Constanta (l'antique Tomis), donne une nouvelle ampleur à cette coopération. En effet, à partir de cette date, à l'initiative d'Alix Barbet, directeur de recherches au CNRS, un programme de formation aux métiers du patrimoine culturel pour les pays de l'Est est mené avec un financement conjoint du Conseil de l'Europe et de la direction du patrimoine du ministère de la culture français (qui, depuis 1996, continue de soutenir cette politique de formation).

Les résultats de cette coopération européenne sont tout à fait positifs, la confrontation des idées et les échanges, fructueux. Une quarantaine d'archéologues, architectes, historiens de l'art et res-



Cl. Béatrice Amadei, CEPMR-CNRS.

Tombeau peint d'Iznik, Turquie (IV^e s. ap. J.-C.).

taurateurs bulgares, roumains, ukrainiens, turcs, ouzbeks, hongrois, allemands et russes ont ainsi bénéficié de bourses leur permettant de compléter leur cursus par un stage pratique au centre de Soissons, mais aussi par des visites dans d'autres laboratoires et musées français. En 2004, deux archéologues palestiniens et

une restauratrice ukrainienne sont attendus à Soissons. Dans ce contexte, une thèse a été soutenue et deux autres sont actuellement en cours.

Parallèlement, des missions sont menées par les archéologues et restaurateurs du CEPMR, en collaboration avec les chercheurs et praticiens de ces différents pays : étude, conservation en place, restauration, formation sur le terrain. Elles contribuent à assurer la diffusion de cette discipline encore mal connue dans des pays pourtant si riches en ensembles peints du IV^e siècle av. J.-C. au IV^e ap. J.-C.

Initiée en 2003, avec le Macalester College de Saint-Paul (Minnesota), une mission d'étude et de restauration des tombeaux peints romains de Corinthe se poursuit cette année, ainsi qu'une intervention de conservation en place dans un tombeau peint de Kerch (Ukraine).

Cette collaboration suivie trouve son aboutissement dans des publications scientifiques et des communications ou posters lors de séminaires, en particulier à l'occasion des colloques de l'Association internationale pour la peinture murale antique (AIPMA), en France (1998), en Hongrie (2001) et dont le prochain se tiendra en Espagne en septembre 2004.

L'exemple de la Turquie est tout à fait remarquable. Le stage à Soissons de deux restaurateurs et d'une archéologue a été suivi d'une mission sur le terrain de conservation préventive et de documentation d'un tombeau peint d'Iznik, daté du IV^e s. av. J.-C., à laquelle ont participé une archéologue et une restauratrice du CEPMR ; les résultats ont été présentés lors de deux symposiums internationaux à Izmir, puis publiés, ainsi que les analyses physico-chimiques menées en collaboration avec les chercheurs de l'université de Viterbe (Italie).

Et, en 2000, au moment où une partie du site de Zeugma, dans la moyenne vallée de l'Euphrate, devait disparaître sous les eaux d'un lac de barrage, une équipe franco-turque (CEPMR et Ecole de restauration d'Ankara) a pu être mise sur pied pour sauver 150 m² de peintures murales : documentation, dépose, puis restauration ont ainsi été menées à bien, dans l'urgence. La publication prochaine de ces travaux par l'Institut français d'études anatoliennes donne la mesure de l'étroite collaboration ainsi établie.

Florence Monnier

Centre d'étude des peintures murales romaines

UMR 8546, CNRS-ENS

Abbaye Saint-Jean-des-Vignes - 02200 Soissons

appa.cepmr@libertysurf.fr

Le réseau européen LabS TECH

Le réseau européen LabS TECH (*Laboratories on Science and Technology for the Conservation of European Cultural Heritage*) a débuté le 1^{er} janvier 2001 et s'achèvera le 30 juin 2004. Il a bénéficié d'un financement de l'Union européenne (thème « *Improving the Human Potential* » du 5^e programme cadre). Il a été initié par l'INSTM (*Consorzio Interuniversitario Nazionale per la Scienza e Tecnologia dei Materiali*) et est coordonné par B. Brunetti, professeur à l'université de Pérouse (Italie). Outre l'INSTM, participent à l'animation de ce réseau les organismes suivants :

- Bayerisches Landesamt für Denkmalpflege (BLFD), Munich, Allemagne ;
- Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), Paris, France ;
- Istituto Centrale del Restauro (ICR), Rome, Italie ;
- Institut royal du patrimoine artistique (IRPA), Bruxelles, Belgique ;
- Laboratório Nacional de Engenharia Civil (LNEC), Lisbonne, Portugal ;
- National Gallery - Scientific Department (NGL), Londres, Grande-Bretagne ;
- Ormylia Art Diagnosis Centre (OADC), Ormylia, Grèce ;
- Opificio delle Pietre Dure (OPD), Florence, Italie ;
- Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), Rome, Italie ;
- Instituut Collectie Nederland (ICN), Amsterdam, Pays-Bas ;
- Getty Conservation Institute (GCI), Los Angeles, Etats-Unis, en tant que partenaire associé.

Les buts de ce réseau sont de :

- rassembler et diffuser l'information disponible sur les organismes européens de recherche actifs dans le domaine de la conservation et de la restauration des biens culturels,
- améliorer le niveau de cette recherche, par le biais d'un accès facilité aux installations les plus performantes,
- favoriser la mise au point et la diffusion de pratiques recommandées et/ou de normes pour la conservation-restauration,
- réaliser une harmonisation des procédures entre laboratoires et une accessibilité réciproque aux équipements lourds pour la carac-

térisation des matériaux constitutifs des biens culturels et de leur altération,

- offrir la possibilité de former par des stages de jeunes scientifiques, et de cette façon accroître la coopération entre organismes,
- travailler à la mise sur pieds de programmes de R&D communs dédiés à cette thématique.

Trois tâches ont été définies :

1 – *efficacité et emploi des ressources* (coordinateur : J.-L. Boutaine, C2RMF) : collecter et diffuser l'information sur les laboratoires de recherche disponibles en Europe, dans le domaine de la conservation et la restauration des biens culturels ; développer la coopération à travers l'échange de stagiaires ; élaborer et proposer des pratiques recommandées ou des normes.

2 – *méthodes et matériaux en conservation* (coordinateur : M. Matteini, OPD) : promouvoir des stratégies communes pour l'utilisation pertinente de procédés et/ou de matériaux pour la conservation des œuvres par, d'une part, l'examen critique des traitements de conservation appropriés pour obtenir la tenue à long terme des protections et des consolidations, d'autre part, le recensement des matériaux utilisables en conservation en tant que consolidants ou revêtements de protection.

Autriche	2	Estonie1
Allemagne11	Hongrie1
Belgique4	Lettonie1
Danemark1	Lithuanie1
Espagne5	Pologne2
Finlande1	République Tchèque1
France21	Russie1
Grèce4	Slovaquie1
Irlande0	Slovénie1
Italie21	Suisse1
Pays-Bas2	Canada2
Portugal6	Etats-Unis3
Royaume-Uni8	Maroc1
Bulgarie1	ICCROM1

LabS TECH, 105 institutions participantes: répartition par pays.

Universités	36
Etablissement de recherche publics	22
Musées - Bibliothèques - Archives	19
Institutions culturelles publiques	18
Ateliers de restauration	5
Institutions culturelles privées	2
Organisations internationales	1
Autres	2

LabS TECH, 105 institutions participantes: répartition par type.

3 – *archivage et diffusion des données* (coordinateur : M. Marabelli, ICR) : fournir une information sur les méthodes d'archivage mises en œuvre et sur les matériels et les logiciels utilisables ; discuter de normes possibles pour la documentation et l'archivage, de façon à concevoir des critères communs d'archivage des données.

Le réseau est ouvert aux institutions culturelles publiques ou privées, aux musées, bibliothèques, archives, ateliers de restauration, universités ou établissements d'enseignement supérieur, laboratoires de recherche, centres de recherche techniques et laboratoires de recherche industriels actifs de façon pérenne dans les domaines

de la recherche, du développement et de l'application des techniques d'examen, de caractérisation et d'analyse, appliquées aux œuvres du patrimoine culturel et à leurs constituants. Les techniques utilisées doivent viser une meilleure connaissance de la constitution des œuvres, des modifications et détériorations qu'elles peuvent subir avec le temps; elles doivent permettre d'établir des bases scientifiques à leur restauration et leur conservation.

Le nouveau programme EU-ARTECH

Dans le cadre du 6^e programme cadre européen, un nouveau projet, appelé EU-ARTECH (*Access Research & Technology for the Conservation of the European Cultural Heritage*) est envisagé. Le C2RMF en est l'un des initiateurs. De type *Integrated Infrastructure Initiative*, il devrait comporter trois volets :

- mise en réseau (similaire à LabS TECH) ;
- accès aux infrastructures, permettant à des équipes tiers d'avoir accès à des équipements de recherche ; l'installation d'analyse par faisceau d'ions AGLAE du C2RMF sera une de ces infrastructures ;
- programmes de recherche en commun.

Jean-Louis Boutaine

Site internet: <http://www.chm.unipg.it/chimgen/LabS-TECH.html>

Les tâches du réseau LabS TECH, situation et bilan

1.1 – Recensement des institutions actives en recherche sur la conservation du patrimoine culturel.

Actuellement 105 institutions de 26 pays d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Afrique du Nord participent au réseau. La représentation française est très importante : 21 organismes, dont les trois laboratoires du ministère de la culture. La palette des techniques est très vaste (114 techniques citées). Il est donc clair que même les grands laboratoires ne peuvent mettre en œuvre toutes ces techniques, ce qui justifie l'intérêt du travail en réseau.

1.2 – Recensement des institutions actives en formation de scientifiques pour la conservation. (Document de travail disponible, contact : Rocco Mazzeo, mazzeo@ciam.unibo.it).

1.3A – Recensement des méthodes d'analyse des alliages à base de cuivre et intercomparaison. (Document de travail disponible. Réalisation de matériaux de référence par le BLFD et possibilité de participer à l'intercomparaison, contact : Martin Mach, martin.mach@blfd.bayern.de).

1.3B – Recensement des méthodes d'analyse des pigments. (Document de travail disponible, contact : Michel Menu, michel.menu@culture.fr).

1.3C et 1.7 – Recensement des méthodes d'analyse des liants. Atelier sur l'identification des liants dans les objets d'art, Amsterdam (24-29 mars 2003). (Document disponible sur le site web : http://www.chm.unipg.it/chimgen/network/lbtech/Workshop_booklet.pdf).

1.3E – Recensement des méthodes de caractérisation des roches. (Document de travail disponible, contact : Jose Delgado Rodrigues, delgado@lneec.pt).

1.4 – Inventaire des collections accessibles de matériaux de référence dans le domaine du patrimoine culturel. (Document de travail disponible, contact : Alberto de Tagle, alberto.de.tagle@icn.nl).

1.6 – Développement à moyen terme de méthodes d'examen et d'analyse.

Une enquête est en cours auprès de tous les participants, afin de déterminer les évolutions possibles des techniques et de les confronter aux souhaits des utilisateurs. Les institutions intéressées sont conviées à répondre à l'enquête (contact : Jean-Louis Boutaine, jean-louis.boutaine@wanadoo.fr).

1.8 – Atelier sur la technique picturale du Pérugin, Pérouse, (14-15 avril 2003).

L'atelier sur la technique picturale de Pietro Vannucci, dit Le Pérugin, a été organisé par l'INSTM à la Galleria nazionale dell'Umbria à Pérouse. Les actes vont être publiés dans un numéro spécial de *Kermes*, Nardini Editeur, Florence.

1.9 – Coopération avec le Museum of Fine Arts (Boston) pour l'extension de CAMEO.

Une enquête a été réalisée auprès de tous les participants, concernant une collaboration avec le MFA, pour l'extension et «l'eupéanisation» de cette encyclopédie en ligne. Des axes de travail ont été définis.

Un nombre limité d'acteurs européens du réseau travaillent désormais sur cette base de façon à introduire des mots-clefs équivalents dans les langues européennes autres que l'anglais et également des marques déposées de produits ou matériaux européens. (http://www.mfa.org/_cameo/frontend).

2.1 – Inventaire des procédures de conservation. Enquête très détaillée, réalisée par l'OPD sur les procédures de conservation dans quatre domaines: les peintures sur support mobile, les peintures murales, les œuvres en pierre et les œuvres en métal (contact: Mauro Matteini, labproject2003@hotmail.com).

2.2 – Inventaire des documents disponibles concernant les critères d'acceptation des matériaux pour l'exposition et la conservation des œuvres.

(Document de travail disponible, contact : Marika Spring, marika.spring@ng-london.org).

2.3A – Inventaire des installations d'essais climatiques.

(Document de travail disponible, contact : Marina Van Bos, marina.vanbos@kikirpa.be).

2.4 – Développement de bonnes pratiques ou de normes européennes.

LabS TECH a participé à l'élaboration du programme de travail du nouveau Comité technique du CEN (CEN/TC-346) sur les normes relatives à la «Conservation du patrimoine culturel». (<http://www.cenorm.be/CENORM/BusinessDomains/TechnicalCommitteesWorkshops/CENTechnicalCommittees>)

3.1 – Inventaire des bases de données relatives à l'analyse des matériaux du patrimoine culturel.

(Les données collectées par l'ICR sont accessibles sur le site web : <http://www.beniculturali.it/labstech/default.htm>).

• Programme printemps 2004

2.5 – Atelier sur l'utilisation des matériaux à base de silicium pour la conservation, Rome, avril 2004. (Organisé par l'ICCROM, contact : Ernesto Borelli, eb@iccrom.org).

3.4 – Atelier sur les nouvelles technologies, l'archivage digital, le traitement d'images et l'accès aux collections du patrimoine culturel, Ormylia, 21 et 22 mai 2004.

(Organisé par l'OADC, contact : Yannis Chrissoulakis, ormylia@artdiagnosis.gr).

Séminaire final LabS TECH, Paris, 3 et 4 juin 2004

Le séminaire final de LabS TECH sera un séminaire ouvert, organisé par le C2RMF. Le programme couvrira différents thèmes qui ont été traités au cours des trois ans et demi de l'existence du réseau. (Contact : Michel Menu, michel.menu@culture.fr).

«EROS ou les bonnes relations numériques.»

La numérisation des dossiers de conservation et de restauration

Récemment, l'Institut royal du patrimoine artistique (IRPA, Bruxelles) et le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF, Paris) ont signé une convention de partage du système EROS (*European Research Open System*, base de données scientifique en ligne) concernant l'informatisation des analyses de laboratoire et des données de conservation et de restauration. Le système EROS, initialisé en interne au C2RMF afin de répondre aux besoins de gestion informatique des documents numériques, a été développé à partir de 1990 dans le cadre des projets européens pour la conservation et la diffusion des archives photographiques et radiographiques. Il a été soutenu en 2001 par le ministère français de la culture (mission de la recherche et de la technologie).

L'Institut royal du patrimoine artistique de Bruxelles, créé en 1948, existe dans sa forme actuelle depuis les années 1960. Il fut parmi les premiers instituts au monde conçu spécifiquement pour une approche interdisciplinaire de la conservation et de la restauration des biens culturels et artistiques. Ses activités de recherche, réparties au sein de trois grands départements regroupant historiens de l'art, photographes, chimistes, physiciens et conservateurs-restaurateurs, ont généré une masse importante de documentation et d'archives concernant les divers aspects de l'art en Belgique : monu-



IRPA (Bruxelles), atelier de restauration des peintures.

ments et sites, sculpture, peinture, peinture murale, textile, orfèvrerie, verre, céramique, documents graphiques, ainsi que l'archéologie, le folklore et les anciens métiers...

La gestion de cette documentation et son accès au public ont tout d'abord été assurés via des fichiers de consultation manuels. A partir de 1989, l'IRPA a entrepris la numérisation systématique des archives photographiques (plus de 850 000 clichés dont certains remontent au début du XX^e siècle) ainsi que la saisie des données d'histoire de l'art dans une base de données développée avec le logiciel ADLIB, en français et en néerlandais, et accessible en ligne¹.

En 2001, l'IRPA a envisagé la numérisation des 6000 dossiers de restauration des œuvres traitées dans les divers ateliers. L'informatisation des données s'est alors avérée indispensable au vu de l'importance croissante des archives. La saisie des données dans une base spécifiquement adaptée aux besoins des restaurateurs allait permettre une consultation plus rapide des dossiers, éviter les dégradations et pertes dues aux manipulations des documents, et offrir un moteur de recherche statistique. Dans le cadre de l'étude des besoins de la conservation, préalable à la création de la future base de données de l'IRPA, les restaurateurs et informaticiens du département «documentation» sont entrés en contact avec Geneviève



IRPA (Bruxelles), atelier de restauration des sculptures en bois polychromé: intervention sur la couche picturale d'une sculpture allemande du XVI^es.

Aitken et Christian Lahanier du C2RMF. Le système EROS conçu par le C2RMF convenait aux besoins de l'IRPA. Appartenant à un pays bilingue, l'IRPA devait développer l'interface et assurer la traduction des *thesauri* en néerlandais.

Le système EROS a été élaboré pour la gestion des informations scientifiques et techniques ; il permet le suivi des données administratives telles que la régie du mouvement des œuvres, l'historique des constats d'état et le contrôle périodique des collections. Les divers modules du système donnent accès aux données muséologiques, historiques et matérielles des œuvres par domaine (peinture, sculpture, céramique, verre, émail, métal, objet ethnographique, etc.) et rendent possible la mise en relation de fiches descriptives d'œuvres ayant des points communs, le repérage d'œuvres composites et le classement d'images numériques.

La comparaison détaillée des systèmes respectifs de numérisation, de stockage des données et de mode d'organisation de l'information a abouti à de fructueux échanges qui amenèrent, fin 2003, à l'établissement d'une convention entre les deux institutions pour l'installation de la base de données EROS du C2RMF à l'IRPA, et pour son raccordement au système ADLIB. A plus long terme, ce système qui compte déjà plusieurs implantations internationales permettra le développement et le partage d'un réseau d'informations cohérent pour la connaissance matérielle des œuvres du patrimoine artistique.

Dahlia Mees

dahlia.mees@kikirpa.be

Département «conservation» de l'Institut royal du patrimoine artistique

Parc du Cinquantenaire 1

B-1000 Bruxelles

Tél. : 32 (0)2 739 67 11 - Fax : 32 (0)2 732 01 05

Contact EROS au C2RMF :

christian.lahanier@culture.fr, genevieve.aitken@culture.fr

Centre de recherche et de restauration des musées de France

Département « documentation et technologie de l'information »

Palais du Louvre, porte des Lions

14 quai F.Mitterrand 75001 Paris

Tél. : 33 (0)1 40 20 58 71

<http://www.c2rmf.fr>

1. <http://www.kikirpa.be>

La formation des restaurateurs dans le contexte de la réforme de l'enseignement supérieur

L'harmonisation européenne du système d'enseignement supérieur, mise en place progressivement suite à la déclaration de Bologne de 1999¹, vise à faciliter les orientations progressives et à favoriser la mobilité internationale des étudiants. Elle suppose une réorganisation des offres de formation régie par les trois grands principes suivants : une architecture des études fondée principalement sur les trois grades de licence (bac + 3), master (bac + 5) et doctorat (bac + 8) ; la mise en place du système européen d'unités capitalisables et transférables, dit « système européen de transfert de crédits » (ECTS)² ; une organisation en semestres et en unités d'enseignement.

Les formations en conservation-restauration des biens culturels sont concernées au premier chef par cette réforme ; elles doivent se positionner dans ce nouvel environnement et restructurer leur offre afin de favoriser les échanges entre étudiants et enseignants des différents pays membres de l'Union européenne. De façon concomitante, la profession des restaurateurs doit faire face à des évolutions rapides quant aux conditions d'exercice du métier, notamment dans le cadre de l'ouverture des marchés publics à la concurrence européenne.

La discussion sur le niveau de diplôme requis (licence ou master) pour exercer la profession de restaurateur n'est donc pas anodine et doit être prolongée par une réflexion sur l'insertion des diplômés dans le tissu économique tout en prenant en compte les voies d'accès au diplôme par la validation des acquis de l'expérience (VAE) instaurée par la loi sur la modernisation sociale du 17 janvier 2002³.

L'Institut national du patrimoine (INP), dont l'un des deux départements est chargé de la formation des restaurateurs, se doit de suivre cette évolution afin d'assurer aux restaurateurs diplômés de l'Institut la reconnaissance souhaitée au niveau français, européen et international. C'est pourquoi l'INP a organisé en mars et juin 2003 deux séminaires sur l'impact de la réforme de l'enseignement supérieur au niveau des formations en conservation-restauration des biens culturels.

Ces deux séminaires ont réuni les responsables des enseignements et des spécialités du département des restaurateurs de l'INP ainsi que des collègues représentant dix institutions de formation à la conservation-restauration en Europe : la *Staatliche Akademie der Bildenden Künste* de Stuttgart et la *Fachhochschule Hildesheim* pour l'Allemagne, l'*Akademie der Bildenden Künste* de Vienne pour l'Autriche, le *Stichting Restauratie Atelier Limburg* pour les Pays-Bas, l'université *Nicolas Copernicus* pour la Pologne, l'*Istituto Centrale per il Restauro* pour l'Italie, l'*Universidade Nova de Lisboa* pour le Portugal, l'université technique d'Athènes pour la Grèce, le *Malta Centre for Restoration* pour Malte et le *University College London* pour le Royaume-Uni.

Les discussions lors des deux séminaires ont permis de montrer l'état des réflexions en cours et de confronter les expériences. Si de nombreuses incertitudes demeurent quant aux modalités d'application de la réforme, certaines tendances se dégagent néanmoins et peuvent être résumées comme suit.

Toutes les institutions formant actuellement à quatre ans souhaitent passer à cinq ans, afin de pouvoir proposer le grade de master ou son équivalent à leurs étudiants.

La quasi-totalité des institutions de formation s'opposent à délivrer un diplôme de restaurateur qui correspondrait au grade de licence. Il est communément admis qu'il est impossible de former en seulement trois ans des restaurateurs qualifiés ; le niveau requis pour concevoir, diriger et encadrer des projets et chantiers de res-

tauration étant au minimum celui de la maîtrise ou son équivalent (bac+4). Dans ce contexte, il a également été fait état de la résolution commune établie par ENCoRE (*European Network for Conservation-Restoration Education*)⁴ conjointement avec ECCO (*European Confederation of Conservators-Restorers*) visant à faire de la profession de restaurateur une profession réglementée, à l'instar de ce qui est pratiqué pour les médecins et les architectes. L'accès à la commande publique devrait ainsi être conditionné par le niveau de diplôme et l'expérience acquise.

Il existe des réflexions pour créer des masters européens en conservation-restauration à l'instar de ce qui se pratique déjà dans d'autres disciplines. La communauté des restaurateurs étant relativement restreinte, l'ouverture internationale est fortement souhaitée.

L'offre de formation se multipliant au niveau européen, national et régional, tant dans le secteur public que privé, il est important d'évaluer la qualité des formations dispensées et d'identifier celles dont le niveau de formation ne répondrait pas aux exigences requises pour une intervention sur les biens patrimoniaux.

La formation au niveau doctoral d'un certain nombre de restaurateurs, souhaitant se consacrer à la recherche et à l'enseignement en conservation-restauration est encouragée, afin de développer la discipline. Certaines universités proposent déjà l'accès des restaurateurs diplômés aux écoles doctorales, du moins en science et technologie de l'art. D'autres ont déjà mis en place, ou pensent à mettre en place, des doctorats spécifiques à la conservation-restauration.

Astrid Brandt-Grau

Directrice des études du département des restaurateurs
Institut national du patrimoine

1. Déclaration de Bologne : le 19 juin 1999 à Bologne, les ministres de l'éducation de 29 pays européens poursuivent la réflexion sur la base de la déclaration de la Sorbonne (mai 1998) et se fixent une série d'objectifs dont la réforme actuelle est l'aboutissement.

2. Un étudiant devra valider 180 crédits ECTS en 6 semestres pour obtenir le grade de licence et 120 crédits ECTS en 4 semestres après la licence pour obtenir le grade de master, soit au total 300 crédits ECTS.

3. La base légale de la VAE est l'article L.900-1 du code du travail qui stipule que « toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification figurant sur une liste établie par la commission paritaire nationale de l'emploi d'une branche professionnelle, enregistrés dans le répertoire national des certifications professionnelles visé à l'article L.335-6 du code de l'éducation ».

4. Cette association a pour objectif de promouvoir la recherche et l'éducation en conservation-restauration et de fournir des directions et des recommandations aux professionnels de la conservation-restauration conformément au « Professional Guidelines of the European Confederation of Conservator-Restorers Organisation ECCO » et au document de Pavie de 1997. Site web d'ENCoRE : <http://www.encore-edu.org>

Sciences & patrimoine culturel www.culture.gouv.fr/culture/conservation/fr/

Ce portail francophone destiné aux professionnels de la conservation-restauration comprend une présentation des principaux acteurs de la recherche et de la restauration en France, une bibliothèque de documents en ligne, des informations d'actualité et des liens. Il permet de suivre les activités du comité scientifique

pour la connaissance des biens culturels, et il donne accès aux catalogues et banques d'images spécialisées des laboratoires et services du ministère de la culture et de la communication.

Portail créé à l'initiative du ministère de la culture et de la communication (mission recherche et technologie).

Colloques

Individus et familles sous l'Ancien Régime: quelles archives pour quelle histoire?

18 mai 2004, Paris

Réflexion menée à l'occasion de la publication ou de la mise en ligne de plusieurs instruments de recherche.

Voir le site du Centre historique des archives nationales :

<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan>, rubrique « faire une recherche », fonds privés, fonds sequestrés, archives Artois, Conti, Dampierre, Miromesnil.

Renseignements :
Centre historique des archives nationales
Section ancienne
Tél. : 01 40 27 60 12
Section des archives privées
Tél. : 01 40 27 63 99

Sciences et écritures : dispositifs d'écriture et production, certification, diffusion des savoirs

13 et 14 mai 2004, Besançon

Organisé par le LASELDI (Laboratoire de Sémio-Linguistique, Informatique, Didactique), Maison des sciences de l'Homme, Besançon

Renseignements :
<http://msh.univ-fcomte.fr/programmation/col04/>

XX^e journées des restaurateurs en archéologie

10 et 11 juin 2004, Nancy

Renseignements :
Laboratoire d'archéologie des métaux
Avenue du Général de Gaulle
BP 15
54140 Jarville

Partage des décisions sur la conservation

L'ICCROM (Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels), l'Institut national du patrimoine (Paris), l'Institut centrale del Restauro (Rome) et l'Opificio delle pietre dure (Florence) organisent un cours du 3 au 26 novembre 2004, à Rome et Florence, dont la finalité est de comprendre comment les décisions de conservation et restauration sont partagées entre les différents professionnels.

Renseignements et inscription sur le site de l'ICCROM :
<http://www.iccrom.org/>
rubrique « offres de formations »

Tél. : 03 83 15 27 70
Fax : 03 83 55 59 87
Mél : info-lam@lam.id-net.fr

Sciences, médias et société

15 au 17 juin 2004, Lyon

Ce colloque organisé par le laboratoire « Communication, Culture et Société » s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche sur l'évolution des discours à propos de science dans les médias et les expositions.

Renseignements :
Ecole normale supérieure lettres et sciences humaines
15, parvis René-Descartes
BP 7000

69342 Lyon cedex 07

Tel : 04 37 37 60 00

<http://sciences-medias.ens-lsh.fr/>

Patrimoine naturel et développement durable

XXII^e congrès de l'AMCSTI

16 au 18 juin 2004, parc naturel régional du Luberon

Renseignements :
Amesti@cnam.fr
<http://www.ocim.fr> rubrique « actualité », « événements professionnels »

Rencontres 2004

des professionnels de l'IST

Journées de formation des documentalistes de la recherche

15, 16 et 17 juin 2004, Nancy

Thèmes traités :

valorisation et diffusion des résultats de la recherche, environnement juridique de l'IST, environnement international de l'IST

Renseignements :
<http://www.inist.fr/rencontresIST/2004/index.php>

Semaine du document numérique

21 au 25 juin 2004, La Rochelle

Renseignements :
<http://www.univ-lr.fr/sdn2004/>

STONE 2004

10^e congrès international sur la détérioration et la conservation de la pierre.

27 juin au 2 juillet 2004,

Stockholm (Suède)

Organisé par l'ICOMOS Suède

Renseignement :
<http://www1.stocon.se/stone2004/>

L'art a-t-il besoin du numérique ?

20 au 30 juillet 2004, Cerisy-la-Salle

Renseignements :
Centre culturel international de Cerisy
<http://www.ccic-cerisy.asso.fr/>

Archives, mémoires et savoirs

Congrès international des archives

23 au 29 août 2004, Vienne, Autriche

Renseignements :
<http://www.wien2004.ica.org/>

Changement d'adresse

Culture et recherche a déménagé.

Merci d'adresser dorénavant toute correspondance à :

Ministère de la culture et de la communication
Mission de la recherche et de la technologie

Rédaction de *Culture et recherche*
2 rue Jean-Lantier
75001 Paris

ICHIM 04

Patrimoine et culture numérique

8^e rencontre internationale sur

l'informatisation du patrimoine culturel

31 août au 2 septembre 2004,

Berlin (Allemagne)

Renseignements :

<http://www.ichim.org>

ECDL 2004

8^e session des European Digital Library

Conférences

12 au 17 septembre 2004, Bath

(Grande-Bretagne)

Renseignements :

<http://www.ecdl2004.org/>

Cilac 2004

30 ans de patrimoine industriel en France.

Patrimoine industriel et territoire : enjeux et réalisations

23 au 26 septembre 2004, Le Creusot-

Montceau

Renseignements :

Cilac 2004, Simone Jander

36, rue Chabot Charny

21000 Dijon

Tél. : 03 80 58 98 38

Fax : 03 80 58 98 58

simone.jander@u-bourgogne.fr

<http://www.cilac.com>

Journées d'étude sur la DTD EAD et ses applications patrimoniales dans les archives et les bibliothèques

7 et 8 octobre 2004, Paris

La direction des archives de France

organise des journées européennes sur les

outils informatiques permettant de

structurer en XML (Extensible Markup

Language), les instruments de recherche

décrivant des documents d'archives et les

données d'autorité. La dernière conférence

européenne sur le sujet avait eu lieu au

Public Record Office à Kew, en octobre

1999.

Renseignements :

Direction des archives de France,

départ. de l'innovation technologique et

de la normalisation

56, rue des Francs-Bourgeois

75141 Paris Cedex 03

Fax : 01 40 27 66 36

Architecture

Vertiges et prodiges de l'interdisciplinarité

Lieux communs, n° 7, 2003
Nantes : école d'architecture, 2004.
215 p., 14 €

Diffusion :

LAUA, Ecole d'architecture de Nantes
rue Massenet, BP 81931
44319 Nantes cedex 02
Tél. : 02 40 16 01 35
Fax : 02 40 16 09 38

laua(c)laua.nantes.archi.fr

Ce numéro des cahiers du Laboratoire architecture, usage, altérité (LAUA) pointe l'acuité de la question interdisciplinaire pour les sciences sociales conviées en des structures dédiées au projet (d'urbanisme, d'architecture, de paysage). Il balise également le champ de la recherche urbaine et ne néglige pas le pendant pratique – l'interprofessionnalité – des enjeux heuristiques.

Archives

Inventaire des arrêts du Conseil du roi. Règne de Louis XV, arrêts en commandement.

Inventaire analytique, tome III
(3 vol. : 1724-1729 ; 1730-1736 ; index)
Michel Antoine, Brigitte Schmauch
Paris : Centre historique des archives nationales, 2003.
1303 p., 150 €

Diffusion :

La Documentation française
Les tomes I et II (années 1715 à 1723) sont parus en 1968 et 1974. Ce nouveau volume présente plus de 15 000 arrêts émanant des conseils tenus par le souverain. Ces arrêts fournissent des informations dans le domaine des institutions, de l'histoire financière et économique, de la vie sociale et religieuse, des sciences et des arts, pour l'ensemble du royaume.

Cinéma

Les pratiques cinématographiques des seniors

Paris : Centre national de la cinématographie, 2003. 147 p.

Diffusion :

CNC, 12 rue Lübeck
75784 Paris cedex 16

Les principaux résultats de cette étude, publiée par le service des études, des statistiques et de la prospective du CNC, sont en ligne : <http://www.cnc.fr> (rubrique « présentation du CNC, publications »).

Conservation-restauration

La restauration à la bibliothèque nationale de France. Manuscrits, monnaies, reliures, photographies, estampes...

Odile Walrave dir.
Paris : BnF, 2003.

190 p., 40 €

Treize dossiers dans cette publication issue du service de restauration de la BnF : interventions

sur les supports d'écriture (redressement de feuillets de parchemin, comblage de lacunes du papier) et sur la reliure, restauration des estampes, de photographies (collections Salomon et Atget), d'une affiche de Mucha, montage sur onglets de documents en feuilles ou reliés, restauration du trésor monétaire de Pédernec.
Résumé sur le site des éditions de la BnF : <http://editions.bnf.fr/> (rubrique « nouveautés »).

Comportement mécanique des peintures sur toile. Dégradation et prévention

Alain Roche

Paris : CNRS éditions, 2003.

208 p., 32 €

Synthèse des connaissances actuelles sur « le comportement mécanique des peintures sur toile et les mécanismes d'altération ».

Résumé de l'ouvrage sur : www.cnrseditions.fr

Ethnologie

Homme/femme

Terrain n° 42, mars 2004.

Paris : MSH, 2004. 176 p., 15,24 €

Diffusion :

CID, 131 bd Saint-Michel, 75005 Paris
Tél. : 01 43 54 47 15 - Fax : 01 40 51 02 80
cid@msh-paris.fr

Recherches expérimentales du neurobiologiste et spécialiste de l'autisme S. Baron-Cohen, enquêtes d'ethnologues sur des transgenres et des transsexuels, d'endocrinologues, psychiatres et chirurgiens (qui réalisent le passage vers l'autre sexe), ou encore analyse du sociologue Goffman de la manière dont les hommes et les femmes se donnent à voir aux autres et à eux-mêmes : la réalité d'un brouillage des frontières homme/femme est ici examinée. L'égalité des sexes est aussi abordée, avec des études sur les congés parentaux en Suède, le statut des veuves dans la Russie traditionnelle ou l'évolution des formes de la parenté saisies



© Affiche Bob et Hage, cl. Bibl. Foney

In: *Terrain n°42, Homme/femme.*

à travers le droit français.

Sommaire et résumé sur le site de la mission à l'ethnologie :

<http://www.culture.gouv.fr/mpe/>

Le goût des belles choses.

Ethnologie de la relation esthétique

V. Nahoum-Grappe, O. Vincent dir.

Coll. Ethnologie de la France, cahier 19
Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2004.

295 p., 19 €

Diffusion : CID

La question du « goût des belles choses » est posée en empruntant une autre voie que celles de la réflexion philosophique classique ou de la sociologie bourdieusienne. A partir d'exemples concrets – des films de famille au goût du vin, du hip-hop aux « beaux jardins » ou au cirque traditionnel – les auteurs nous amènent à découvrir les multiples variations esthétiques des objets et des gestes qui constituent le cadre de notre vie quotidienne.

Les Collections photographiques. Guide de conservation préventive

Paris : Arsag, 2000, 311 p.

A Guide to the Preventive Conservation of Photograph Collections

Getty Conservation Institute, 2003, 286 p.

Bertrand Lavédrine et collab.

Le Getty Conservation Institute vient de publier la traduction du livre de Bertrand Lavédrine, directeur du Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques (CRCDG), écrit en collaboration avec Jean-Paul Gandolfo (École nationale supérieure Louis-Lumière) et Sibylle Monod (CRCDG). Depuis une trentaine d'années, les recherches sur la conservation du patrimoine photographique n'ont cessé de se développer. Elles permettent aujourd'hui

de mieux comprendre la fragilité des images, et les moyens à mettre en œuvre pour accroître leur espérance de vie. Jusqu'à la parution de l'ouvrage en 2000, les responsables de collections ne disposaient que d'une information morcelée, incomplète, et souvent difficile à trouver. Ce type d'ouvrage n'existant pas non plus en anglais, le Getty Conservation Institute a souhaité le traduire afin que l'information soit largement diffusée dans le monde.

Patrimoine

La céramique de Soufflenheim.
Cent cinquante ans de production
en Alsace 1800-1950

Coll. Patrimoine d'Alsace
(n° hors série) - Inventaire général
Lyon : éd. Lieux Dits, 2003.
112 p., coul., 25 €

Diffusion : Les presses du Réel
Cette étude (très illustrée) de collections
publiques et privées, pour la plupart inédites,
a été réalisée sous la responsabilité du service
régional de l'inventaire de la DRAC d'Alsace.
Elle met en évidence la diversité des pièces
en terre vernissée de Soufflenheim : objets
culinaires traditionnels, tel le moule à
kougelhopf, mais aussi poterie horticole, objets
publicitaires, production art déco, objets
religieux...

Vallée du Blavet.

Le canton de Baud, Bretagne
J. Tanguy-Schroër, C. Toscer-Vogel,
B. Bègne

Coll. Image du patrimoine -
Inventaire général
Rennes : éditions Apogée, 2003.
96 p., 20 €

Le train jaune (Pyrénées-Orientales).

Un chemin de fer d'exception
Michel Wienin, Jean-Michel Périn
Coll. Itinéraires du patrimoine
Montpellier : Ass. pour la connaissance
du patrimoine en Languedoc-Roussillon,
2003. 56 p., 6,15 €

Montreuil, patrimoine industriel
Seine-Saint-Denis

Jérôme Decoux, Jean-Bernard Vialles
Coll. Itinéraires du patrimoine
Paris : Ass. pour le patrimoine de
l'Île-de-France, 2003. 48 p., 6 €
Diffusion : APPIF,
127 av. Ledru-Rollin, 75011 Paris
Tél. : 06 21 51 88 62 - Fax : 06 21 51 99 82

Politiques culturelles

Grandeur et misère du patrimoine
d'André Malraux à Jacques Duhamel
Xavier Laurent

Coll. du Comité d'histoire du ministère
de la culture et de la communication
Paris : Ecole nationale des chartes, 2003.
380 p., 30 €
Diffusion : La Documentation française

Mémoires partagées, mémoire vivante Revue POUR, n° 181, mars 2004

Paris : Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective, 2004. 20 €.

Les démarches de recueil et de transmission de la mémoire ont fait une entrée massive dans les pratiques sociales, les politiques de ville ou le renouvellement des projets muséographiques. Les habitants d'un quartier oublié, les membres d'un groupe professionnel négligé, d'une communauté ignorée sont sollicités pour faire le récit de leur histoire, croiser les témoignages, donner leurs archives, concevoir une exposition ou un livre. Initiées par les associations ou incitées par les pouvoirs publics, ces actions autour de la mémoire favoriseraient la recomposition des liens sociaux, réduiraient les tensions sociales et participeraient à la reconnaissance et la valorisation des populations. Leur cheminement est encore largement à explorer dans les processus psychologiques, sociaux, culturels et politiques mis en «œuvre». Loin d'apporter des certitudes ou des méthodologies reproductibles, ce dossier questionne la production mémorielle et interroge ses acteurs, sa transmission, ses effets : à quelle condition la démarche mémorielle enrichit-elle l'expérience vécue de ceux qui y contribuent ? Et à quelles conditions constitue-t-elle un apport utile, ou au contraire dévastateur, à la vie intellectuelle, au progrès de l'histoire, à notre capacité à vivre ensemble ?

Diffusion : GREP, 13/15 rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris
Tél. : 01 55 33 10 40 - Fax : 01 55 33 10 41 - grep.pour@wanadoo.fr



Aux yeux de certains historiens de l'architecture et de l'urbanisme, la période 1958-1973 n'aurait pas bonne presse : ce serait des «années de béton», celles des «grands ensembles», celles de la «rénovation urbaine». Comment la rue de Valois, héritière de cent trente ans de traditions administratives dans la gestion des monuments historiques, a-t-elle pu concilier son devoir de conservation avec son soutien délibéré aux avant-gardes ? Dans la France des Trente Glorieuses où triomphait l'esprit de modernité, quelle attitude adopter face à l'héritage des siècles passés ? Sommaire et extrait de l'ouvrage sur le site du comité d'histoire : <http://www.culture.gouv.fr/culture/comite-histoire.htm>

Sociologie de la culture

Transmettre une passion culturelle
Développement culturel, n° 143
février 2004, 12 p.
Recevoir une passion en héritage, en transmettre une, être «héritier» et/ou «passer», ...

ce numéro présente les premiers résultats d'une partie variable, réalisée en 2000, de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages menée par l'Insee. Elle portait sur le thème des transmissions familiales avec notamment un volet sur les pratiques culturelles et les valeurs. Bulletin téléchargeable sur le site du département des études et de la prospective : <http://www.culture.gouv.fr/dep/>

Théâtre

Du théâtre amateur.
Approche historique et anthropologique
Marie-Madeleine Mervant-Roux dir.
Coll. Arts du spectacle
Paris : CNRS éditions, 2004.
384 p., 49 €

Le théâtre amateur n'avait pas encore fait l'objet d'une ample étude générale. Textes de recherche et témoignages retracent l'histoire et l'évolution de ces pratiques – non institutionnelles et non professionnelles – de symbolisation et de structurations culturelles et sociales.



Sur Internet

- la mission de la recherche et de la technologie
<http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt.htm>
- le réseau de la recherche
(rapports des conseils, personnels, moyens, actualité, avis de vacances et de concours, programmes de numérisation, rapports de recherche, etc.)
<http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/mrt.htm>
- la lettre Culture et recherche :
<http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/t-cr.htm>

Directeur de la publication : Henri Paul
Redacteur en chef : chef de la mission de la recherche et de la technologie.
Rédaction : Dominique Jourdy,
dominique.jourdy@culture.gouv.fr
Ministère de la Culture et de la Communication
Mission de la recherche et de la technologie
2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris
Tél. : 01 40 15 80 45 - Mél : mrt@culture.fr
N° de commission paritaire
en cours de renouvellement : 0603 B 05120
Conception-réalisation : Sophie Moulay
Imprimeur : Corlet
ISSN : 0603 B 05120



About us

Standards
and drafts

Business
domains

Conformity
assessment

Members

Work area

News

- All domains by subject
- Technical Committees and Workshops
 - List of Technical Committees and other bodies**
 - Workshops
- New approach

Technical Committees, Workshops and other bodies

Executive summary

TC information

Scope, market, environment and objectives

Extracts from Business Plans established in 1998/2000. The Technical Committee Business Planning concept is currently under review.

Standards under development (work started, drafts issued)

Published standards